

Petit salaire tu es... Grand salaire tu deviendras ou pas !

Mme Muriel Pénicaud ne sera certainement pas d'accord avec ce que je vais écrire ici, toutefois, elle n'est pas la seule, loin s'en faut ! Je n'ai donc pas ici l'intention de lui jeter la pierre tout en lui adressant tout de même un message qui en appelle à la raison ! Il ne se passe pas un jour sans que nous entendions dans les médias, des manifestants demander une augmentation de salaire... au pourcentage ! Le plus curieux dans cette histoire, c'est que ce sont des salariés modestes qui font cette demande ! Or, si nous regardons de plus près cette requête, il s'avère que la demande est contraire au bon sens ! Plaît-il ?

Oui, observer les écarts entre les salaires des uns et celui des autres... Vous verrez que l'écart se creuse de plus en plus ! Par conséquent, pour faire la démonstration de ce que j'observe et vous démontrer le non-sens de la demande d'augmentation au pourcentage, j'ai pris ma calculette et vous invite à me suivre dans les méandres de mes calculs d'apothicaire ! Ainsi voici deux ou trois calculs sans grande prétention pour disposer des chiffres justes et vrais, ceux qui vous permettront de réfléchir sérieusement sur ce sujet ! **Petit**

salaire... augmentation très modeste !

Voyons ces sommes de plus près et de façon précise : Que donne 2% d'augmentation sur un salaire modeste 850 € : **17€**, soit 867 €. Ainsi, le jardinier que je connais, recevra une augmentation de 17€ chaque mois et sera heureux ! Mais le sera-t-il encore lorsqu'il aura pris conscience que ces fameux 2% s'appliquent aussi sur les salaires les plus élevés de son entreprise, creusant ainsi l'écart entre les salariés !

L'augmentation de salaire au pourcentage n'arrange pas les affaires du petit porte-monnaie ! Puisque Petit salaire tu es... Petit salaire tu demeureras ! Voyons maintenant ce que donne 2 % d'augmentation sur un salaire modeste 3000 €

:

60 €

, soit 3.060 €. Et encore plus beau : Voyons ce que donne 2% d'augmentation sur un salaire de Mme Pénicaud alors RDH de Danone, soit 230.000 € (A quelques milliers d'euros près!)

:

4.600 €

, soit 234.600 €. Je précise que ce salaire est mensuel !

Oui je reconnais que ce salaire donne le vertige et qu'il faut donc que je vous confirme que **4600 €, corresponde à 2% d'augmentation mensuelle !**

Évidemment, je me demande encore si le salaire de Mme Pénicaud est vraiment réel ou non car par égard aux salariés de Danone, je trouve qu'il y a une certaine indécence à prétendre faire des lois justes, pour l'ensemble des salariés et ne pas s'appliquer une limite décente, convenable !

Et que dire aux paysans qui cravachent sans relâche pour produire toujours plus de lait et recevoir de moins en moins d'argent en retour ! Ainsi, pour eux, plusieurs remèdes :

1. Ne pas rester sur des bases aussi injuste et rompre les contrats avec les entreprises qui ne fonctionnent pas sur une base cohérence.
2. Réduire la quantité produite,
3. S'orienter vers des races de vaches rustiques pour retrouver les plaisirs des terroirs !

Chauffeur de camion & chauffeur d'avion !

Et qu'en est-il des salaires de nos chauffeurs? Il semble qu'il soit préférable d'être chauffeur d'un avion que d'un camion. Ainsi chez Air France, la demande d'augmentation des chauffeurs commandants est de 6% pour des salaires de 17.000 €, ce qui fait **340 €** ! Et pour le chauffeur de camion, 6% de 1200 € produit la modeste somme de **24 €**

La preuve est faite qu'il vaut mieux conduire un avion qu'un tracteur de camion ! Toutefois, il paraîtrait que cela soit dû aux diplômes, aux compétences, à l'intelligence et que sais-je encore ! J'aimerais bien connaître l'avis de

Madame et Monsieur Boscher

(Ils ont créé l'une des méthodes syllabique) et celui de

Céline Alvarez

(Elle a fait une brillante expérience durant 3 ans à Aubervilliers en région parisienne !) quant à la supposer supériorité de certains comparée à d'autres dans le monde de l'enfance et plus particulièrement lors de la phase d'apprentissage des fondamentaux : La lecture, l'écriture et le calcul !

Pour conclure, il semble que si nous souhaitons connaître les gens les plus intelligents, les plus méritants, les plus forts, les plus doués, les plus... les meilleurs quoi, il suffit de leur demander le montant de leur salaire et nous aurons une réponse fiable !

Reste maintenant la question primordiale : Mme Pénicaud est-elle heureuse en recevant un tel salaire et la question qui pourrait fâcher : Est-ce que ce salaire est mérité ?

*Primum non nocere**.

** D'abord ne pas nuire !*

{jcomments on}